



**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT**

**MERCREDIS RECREATIFS**

ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024





ACCUEIL DE LOISIRS SANS  
HEBERGEMENT  
DE LA COMMUNE DE FEUCHY

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS  
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

Renseignements concernant l'enfant

NOM..... Prénom.....  
Date de naissance..... Sexe.....  
Classe fréquentée..... Ecole.....

Personne responsable de l'enfant : Père, Mère, Tuteur

Nom et prénom du responsable légal de l'enfant.....  
Adresse.....  
N° de téléphone.....

Conjoint

Nom et prénom du responsable légal de l'enfant.....  
Adresse.....  
N° de téléphone.....

Situation parentale : Marié (e), divorcé (e), pacsé (e), célibataire.....

Si les parents sont séparés qui a la charge de l'enfant.....  
L'autre parent est-il autorisé à venir voir l'enfant :      oui              non  
Est-il autorisé à le prendre à la sortie :              oui              non  
Autres personnes autorisées à le prendre à la sortie.....  
.....

Je soussigné(e).....autorise mon enfant.....  
..... a participer aux activités et sorties organisées par l'équipe  
pédagogique de la garderie éducative et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des  
Mercredis Récréatifs pour l'année scolaire 2023/2024.

Fait à..... le.....

Signature des parents

## FONCTIONNEMENT

### MERCREDI RECREATIF

QUOTIDIENNEMENT  
PONCTUELLEMENT (1)

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ouvre ses portes, le mercredi 6 septembre 2023, aux enfants âgés de 3 à 12 ans. Les heures d'ouverture sont de 14h00 à 17h00.

## TARIFS

	Feuchyssois	Extérieurs à FEUCHY mais scolarisés dans la commune	Extérieurs à FEUCHY
Une demi-journée	3.00 €	4.00 €	5.00 €

### Il est par ailleurs précisé :

- Qu'une réduction de 15% sera effectuée pour et à partir du 2<sup>ème</sup> enfant de la même famille inscrit.
- Qu'un supplément de 3.00 € sera sollicité aux familles pour toutes les sorties extérieures organisées.

Le règlement peut s'effectuer par :

- Chèques,
- Espèces,
- Chèques vacances.

### RESTAURATION

TOUS LES MERCREDIS  
OCCASIONNELLEMENT (1)

## RESTAURATION

Les tickets de cantine sont à retirer en Mairie, le prix du repas est de : 4.20 €.

Les commandes de repas se font :

Le mardi avant 11h00 pour le mercredi.

## GARDERIE EDUCATIVE

L'horaire de garderie est de 17h00 à 18h30.

Tarifcation (renseignement à l'accueil de la mairie)

### GARDERIE EDUCATIVE

TOUS LES MERCREDIS  
OCCASIONNELLEMENT (1)

(1) Rayez les mentions inutiles

## AUTORISATION PARENTALE

Les enfants sont régulièrement pris en photo dans le cadre d'une animation à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des mercredis récréatifs. Celles-ci peuvent être utilisées au cours des animations et éventuellement diffusées (bulletin municipal, divers journaux régionaux, CD Rom, diffusion lors des Vœux du Maire, Réseaux sociaux, Site....).

Autorise mon enfant a être pris en photo.

N'autorise pas mon enfant a être pris en photo.

(rayer la mention inutile).

Je soussigné (e)..... responsable légal de l'enfant....., autorise la Direction de l'Accueil de Loisirs à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant : hospitalisation, interventions médicales ou chirurgicales pour l'année scolaire 2023-2024. Je m'engage dans ce cadre à rembourser les frais occasionnés.

### MEDECIN DE FAMILLE

NOM - Prénom..... Adresse.....  
..... N° de tél.....

### HOSPITALISATION

NOM - Prénom..... Adresse.....  
..... N° de tél.....

### ASSURANCES (organismes dont dépend le responsable de l'enfant)

*Caisse primaire d'assurance maladie*

Désignation..... N° d'assuré.....

*Mutuelle*

Désignation..... N° d'assuré.....

*Assurance scolaire*

Désignation..... N° d'assuré.....

### GARDERIE EDUCATIVE

Garderie du soir                      oui                      non

Fréquentation au restaurant municipal                      oui                      non

Je soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements ci-dessus.

Fait à....., le.....

Signature des parents



